

Confirmation de conformité

Nous confirmons par la présente que tous les produits fabriqués par l'entreprise LCD LaserCut AG et utilisés pour la fabrication d'appareils électriques et électroniques répondent intégralement aux exigences de la

Directive 2011/65/EC du Parlement européen et du Conseil du 1er juillet 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (directive RoHS)

Directive 2012/19/EC du Parlement européen et du Conseil du 24 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques.

Nous confirmons par ailleurs que les valeurs limites des substances interdites mentionnées sont respectées dans les produits livrés par nos soins.

Densbüren, 23.11.2023

LCD LaserCut AG

Philipp Bucher
Verkaufsleiter